Madame le Ministre,

Fervent défenseur de la TVA sociale depuis 15 ans, notre syndicat a pris connaissance avec beaucoup d'intérêt de votre engagement personnel favorable à la TVA sociale. Vous rejoignez là nombre de vos collègues de la majorité présidentielle, mais aussi de plus en plus de socialistes et de membres de la société civile, de tous horizons.

En tant que ministre du Budget, ce positionnement résonne de manière forte, car il s'agit bien de sortir notre pays de l'ornière de la dette, sachant que notre protection sociale y pèse lourd et que les délocalisations croissantes de nos industries freinent notre croissance. En outre, votre rôle de porte-parole du gouvernement nous invite à espérer que, même si vous parliez « à titre personnel », votre conviction est partagée en haut lieu.

Un débat essentiel à aborder sans préjugés

La réforme du financement de la protection sociale est un débat essentiel à aborder sans préjugés. Nous regrettons à cet égard que les annonces de Nicolas Sarkozy en faveur de la TVA sociale lors de sa campagne pour les présidentielles, aient été reléguées dès son élection aux oubliettes. Nous le déplorons d'autant plus que des députés ont eu le courage de proposer un projet de loi en ce sens en janvier 2007, mais qui n'a hélas pas abouti.

Nous comprenons les craintes de nombreux opposants à la mise en place de ce système, d'une inflation du prix des produits et donc d'une baisse du pouvoir d'achat des Français. Certes, le risque existe que les entreprises ne répercutent pas les gains de coût de production sur le prix des produits, et décident donc plutôt d'alimenter leurs marges. Cela est d'autant plus craint aujourd'hui que l'expérience de la baisse de la TVA sur la restauration a rarement conduit à une baisse des tarifs pour les consommateurs.

Mais cette situation n'est pas inéluctable et nous sommes convaincus que la loi pourrait endiguer, voire empêcher ces phénomènes.

L'agriculture comme laboratoire pour la TVA sociale

L'agriculture, plus encore que les autres secteurs de l'économie, souffre d'un déséquilibre grave et croissant entre les actifs et les retraités, mais aussi d'une concurrence déloyale très importante des produits importés. Les réunions récentes sur la crise des fruits et légumes ont montré que cela était bien le cœur du problème.

C'est pourquoi l'agriculture, secteur où le taux de TVA est le plus souvent réduit à 5,5% et qui détient son propre organisme de gestion de protection sociale, nous semble un cas d'école à utiliser comme laboratoire pour une expérimentation réelle de la TVA sociale. Notamment, cela permettrait d'observer la répercussion effective sur le prix de vente des gains de productivité induits, et d'envisager les dispositifs légaux à mettre en place pour s'en assurer.

Il nous faut sortir de l'impasse que nous connaissons avec le mode de financement actuel de notre protection sociale. En effet, le changement d'assiette des cotisations est sans aucun doute un des aspects majeurs de ce débat. Nous savons par ailleurs à quel point le coût du travail dans notre pays constitue un puissant frein à l'embauche et quel handicap il représente pour l'agriculture française par rapport aux autres agricultures du monde, y compris parfois même au sein de l'Union Européenne.

Notre syndicat demande donc avec insistance qu'une véritable expérimentation de la TVA sociale puisse être menée dans le domaine de l'agriculture. Parallèlement, il est important et urgent de lancer un grand débat public sans tabous au niveau national, en invitant les détracteurs de ce dispositif, afin que les Français puissent juger par eux-mêmes de l'intérêt ou non de cette mesure.

Dans cette espérance, nous vous prions de croire, Madame le Ministre, en l'assurance de notre respectueuse considération.

Bernard LannesPrésident de la Coordination Rurale Union Nationale
Contact presse : Demarigny Aurore – Chargée de Communication – 06 76 52 01 03